

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

PORTANT AFFECTATION ET FONCTION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la candidature présentée par madame Carole Warembourg,

Le Président du Conseil départemental,

ARRÊTE :

Article 1 :

Madame Carole Warembourg, titulaire du grade d'attaché territorial, est affectée à temps complet, au pôle solidarités – direction des politiques d'inclusion durable – service RSA, coordination et pilotage budgétaire - mission pilotage du RSA et inclusion des jeunes, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Article 2 :

A compter de cette même date, madame Carole Warembourg, attaché territorial, exercera les fonctions de chef de mission. La résidence administrative de l'agent est fixée à Arras.

Article 3 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 20 janvier 2025
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par
Caroline MÉZIERE
Directrice des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Paierie départementale
- Madame Carole Warembourg (6701)
- DPID – service RSA, coordination et pilotage budgétaire
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales